

## L'EAU - L'AVEN et les ETANGS

Ceci n'est pas une étude exhaustive, mais un simple constat et de vagues idées.

Nombreuses sont les agglomérations qui nous envient nos plans d'eau connus sous la désignation des "Etangs de ROSPORDEN".

A l'origine, cette propriété acquise avec le "Moulin" par la commune était d'un seul tenant, d'une superficie de plus de 30 ha, réduite à la suite de l'abaissement de niveau des étangs à 31 ha.

Vint le premier "barrage", vraisemblablement une levée de terre à l'endroit le plus resserré de la vallée de l'Aven, rivière née à CORAY, traversant TOURC'H et limitant les anciennes communes de ROSPORDEN et KERNEVEL et se dirigeant vers le Sud jusqu'à PONT-AVEN où elle devient "maritime" pour atteindre l'Océan à PORT-MANECH tout près du lit du BELON. Cet aménagement provoqua la montée des eaux, conduisant à l'isolement plus complet du "château" (le terme "Fouennec ar chastel" figurait à l'ancienne matrice cadastrale de 1913, pour désigner la prairie du "Moulin" - emplacement de l'actuel Centre Culturel), forteresse construite avec les moyens locaux (troncs d'arbres et levées de terre) sur la petite butte contigüe au passage à niveau de la ligne de chemin de fer SNCF. C'est cet emplacement qu'avaient choisi nos occupants pour édifier une "villa" gallo-romaine. Une agglomération se développe entre le château et le moulin construit au pied du barrage. Ce premier ouvrage fut renforcé par des maçonneries de pierres et son sommet véritablement traité en chaussée. Elle comportait trois passages d'eau possibles un peu en deçà de la limite des anciennes communes : deux ponceaux voutés avec radiers pavés et une plus petite à niveau légèrement plus élevé, dont le pavé devait marquer le niveau maximal de l'étang. Un vannage double au droit du moulin (une vanne de décharge et une vanne dite de fond pour une éventuelle vidange de la réserve d'eau) le vannage pour alimenter la roue, puis par la suite la turbine, et à l'extrême Ouest un pont de bonne ouverture, précédé en amont d'un vannage double avec double déversoir qui ouvrait sur le canal de décharge de l'étang connu sous l'appellation de "Gorrejou" (les vannes). Ce nouvel ouvrage fut appelé le "Grand Pont" et construit sous la direction du Duc d'Aiguillon en 1762.

Le second "barrage" fut le talus de la voie de chemin de fer, ligne dite de SAVENAY à LANDERNEAU à peu près un siècle plus tard. Il ne comporte qu'une seule ouverture, d'un bon tirant d'air, mais à notre avis un peu faible en largeur, d'autant plus que vraisemblablement la construction du remblais a provoqué la naissance d'un seuil en aval, sans doute pour en protéger la base !!!

Cette opération amena aussi le comblement des zones marécageuses dans le secteur de la gare. IL y a quelques années, on trouvait encore des traces de ces terrains "bas" notamment derrière ce que l'on appelait la "machine fixe" (pompe à vapeur servant à remplir les réservoirs d'eau de la gare). Dans ce secteur, traversé par le ruisseau de "Saint-Eloi / le Pont Biais", on trouvait encore l'arrière du jardin BOUTET, le jardin POSTIC, la Coopérative de LANDERNEAU en partie inondables.

Se jettent dans cet étang, traversant la langue marécageuse sise dans la partie Sud-Est, le ruisseau de Renanguip / Coat-Quellec, de petits ruisseaux de Névars, et le plus important le ruisseau du Roudou - Dioulan, et ses affluents de "Pont ar Verzérés", de "Kerlué", qui drainent tout le secteur Ouest de la ville.

Et vient en 1896 la construction de la voie ferrée de 50 Km de CARHAIX à ROSPORDEN qui nécessite l'érection vers le Nord, d'une chaussée assez élevée, percée à la limite avec la ferme de "Pen ar Pont / Poul Aven" d'un pont à piles en maçonnerie et tablier métallique, puis d'un ponceau en maçonnerie de moellons pour le passage du ruisseau de "Roudou" lequel reçoit juste avant l'apport du ruisseau des "Goaremmou". Il ne faut pas oublier la construction de la route de Coray sur une chaussée assez élevée pour remplacer la voie de terre et vraisemblablement le gué du "Roudou", et la mettre hors d'état d'être inondée. Un ponceau en maçonnerie y a été aménagé, dans sa partie Nord à la presque limite de zones inondables.

Un autre ponceau avait été prévu dans cette chaussée, que nous avons vu, mais muré côté étang - voie de Carhaix, face au "Terminus". Il est probable qu'il devait permettre éventuellement l'évacuation vers l'étang du ruisseau de Saint-Eloi / Pont Biais et du collecteur d'eau pluviales de la Rue Nationale (carrefour central - sous les immeubles Balaven - Le Feunteun - CIO), passant sous les arrières des propriétés RICHARD, DONVAL, QUEGUINER, SNCF, POSTIC (Intermarché), COOP LANDERNEAU, Voie du Réseau Breton, Rue Renan, Propriété G. LE DEZ, actuellement canalisé et de moindre importance du fait du réseau d'égouts.

Au Nord de la voie du Réseau Breton : le troisième étang, lequel ne comporte qu'une faible partie vraiment sous eau (au niveau du "Bois d'Amour" et du collègue). Le passage de la rivière y est bien marqué, mais le marais

disparaît petit à petit. Il était il y a quelques années bien inondable jusqu'au talus des propriétés sises à l'Est à "Névars" et à l'Ouest : "Pen ar Pont" - "Roganduc" voire les abords de "Kériou". Cette zone humide recevait de nombreux petits ruisseaux.

Avec la mécanisation de l'agriculture, d'où labours plus profonds, l'arasement des talus, la mise en terres "cultivables" d'anciens prés, le développement des cultures de maïs tout particulièrement sur des anciens terrains humides et la disparition des arbres (avec les talus), la comblement de nombreuses "rigoles", l'érosion est beaucoup plus nette qu'autrefois, et c'est ainsi que le lit de l'Aven se comble petit à petit, ainsi que les étangs. IL y a quelques années, la commune a fait procéder au dragage de l'étang central dont la vase couverte de végétation par endroit, affleurait la surface liquide.

Depuis l'époque de ces travaux d'arasement de talus et l'apparition de nouvelles façons culturales sur les "terres basses", il a été constaté au niveau local que lorsqu'un orage se produisait dans la zone Nord (secteur de Coray / Tourc'h) nos étangs recevaient des eaux troubles dans un délai de quelques heures ... Autrefois, on estimait que l'apport supplémentaire d'eau ne nous parvenait que 10 à 12 heures plus tard ...

ROSPORDEN s'est agrandie. La ville autrefois (1820) n'était pas très développée, puisqu'elle ne s'étendait guère que des "Gorrejou" au carrefour central (D 765 / D 70) avec quelques rares maisonnettes vers l'Ouest et à "Parc an bréach" (Rue Louis Hémon) à la hauteur du passage à niveau au Nord, et aux berges de l'étang à l'Est.

Les chaussées empierrées n'étaient pas nombreuses, la plupart des voies ou placettes n'avaient aucun revêtement (terre apparente ou herbeuse) et cela dans un environnement de prés et de champs.

La ville a poussé ! et c'est tant mieux, et s'est modernisée avec l'avènement du chemin de fer. Elle a fait un bond jusqu'au niveau de la Gare, puis entre les deux passages à niveau et vers le Pont-Biais ; à la naissance des commerces, nouvelle progression vers le Sud (la Butte) et l'Ouest (Pont Verzeres), complétée par un certain développement au delà de l'étang, vers le Poteau-Vert et Kerentré / Renanguip. Dans les années 1950, naissance de nombreux lotissements dans tous ces secteurs et aussi vers le Nord.

Augmentation des surfaces couvertes, des rues, places, aires de stationnement goudronnées et enrobées, qui n'absorbent plus l'eau, laquelle lors de fortes pluies envahit le carrefour central, point de convergence bas des ruissellements de l'ancienne Route Nationale, de la Butte, Ruveil, Parc an Bréach, Saint-Eloi, lequel est fréquemment sous les eaux malgré l'existence du collecteur filant vers le "Roudou". Ceci a amené la commune à se battre "bec et ongles" afin de faire réaliser une première tranche du réseau d'égouts, projet établi depuis 1945. Cette première tranche pour parer au plus pressé a été réalisée en système UNITAIRE aux fins surtout de recevoir le ruissellement pluvial et du "Tout-à-la-rue", particulier ou commercial, avec prévision d'un déversoir d'orage qui devait amener l'effluent aux "Gorrejou".

Cette situation peu orthodoxe a tout de même perduré puisque la deuxième tranche de collecteur allant jusqu'à la Rue Curie avait été réalisée avant la station d'épuration. Le mal n'était pas grand dirons-nous, puisque de facto, les effluents allaient "naturellement" à l'étang, lequel était par ailleurs pollué par des rejets d'usines "canalisés" par le "Roudou", jusqu'à la mise en pratique du traitement de l'effluent industriel par aéroaspersion sur des terres arables.

La station d'épuration construite, la troisième tranche de collecteur, reliant l'origine de la première tranche à l'usine, dotées de regards étanches le long de l'Aven, en aval du moulin de "Coat-Guanton", la qualité de l'eau s'améliore sérieusement.

Depuis ces temps "héroïques", des besoins nouveaux se sont fait sentir. Il fallait construire une nouvelle station afin de traiter un effluent de beaucoup supérieur à la capacité d'épuration de la première installation. Celle-ci vient d'être mise en service, et souhaitons qu'elle fasse son travail pour le bien de tous.

Si nos aînés des siècles passés avaient été assez prévoyants par la mise en place de moyens nécessaires pour l'évacuation sans trop de mal des quantités d'eau excédentaires, il semble que toutes ces dispositions n'aient pas été renforcées depuis l'époque de la bourgade.

A notre avis, les premières erreurs viennent du fait que les ponceaux du "Bout du Pont" ont été "murés", que la zone inondable sise au Sud de la chaussée du CD 765 a été comblée, bien que lors de la construction de l'usine "MAYOLA", un pont de "bonne ouverture" avait été réalisé dans la chaussée d'accès, non sans raison !

En effet, il nous a été donné de voir les eaux en provenance de ces "ponceaux - déversoirs de crues", dévaler sur cette zone basse, transformée en jardin par Mr DONVAL, ses plantations de fruitiers ayant été emportées par les eaux vers le lit, en aval, de l'Aven. Ce terrain a été remblayé et sert d'aire de stationnement à l'usine.

Par ailleurs, la rive Ouest du premier étang a été délimitée par un mur-quai. Partie la plus basse de l'agglomération, elle a vu l'implantation d'un collecteur de transfert des eaux usées des secteurs Nord et Ouest de l'agglomération, activé par un poste de relèvement. Pour rejoindre le collecteur principal, il a fallu passer sous le CD 765. La solution retenue par les techniciens a été d'utiliser le passage d'eau alimentant la turbine du "moulin", usine qui ne fonctionnait plus depuis bien des années, faute de contingent de mouture. Le ponceau réalisé dans le mur-quai semble avoir été prévu suffisamment large pour alimenter les "gorrejou" derrières lesquelles existe une bonne dénivellation.

Le pont de la voie SNCF semble suffisant d'ouverture, mais entre le premier et le deuxième étang, il existe une différence de niveau assez importante. Faut-il prévoir un "rabetage" du seuil ? Serait-ce sans dommage pour les fondations du pont ?

Il y a quelques 65 / 70 ans, le deuxième étang était bordé à l'Ouest par une prairie étroite plantée de beaux arbres que longeait un chemin carrossable construit lors de la création de la voie ferrée et devant doubler le passage à niveau, lequel débouchait après un coude assez prononcé au droit de l'actuel INTERMARCHE. La petite prairie, propriété privée, a été tout doucement transformée en dépôt d'ordures (sauvage) si bien qu'en 1944, le remblaiement atteignait le niveau de la "Résidence des Etangs" et que parallèlement une opération similaire s'effectuait le long de la ligne de Carhaix, à partir d'un talus assez important. Plus tard, avec le développement de la construction, les entrepreneurs y trouvèrent un dépôt pratique pour leurs déblais. La commune décide d'acquérir un débouché, avec création d'un passage à niveau non gardé contigu au premier de voie ferrée sus-citée. C'est la création de la Rue Jean GOARANT (à la mémoire du conseiller municipal, résistant "mort pour la France" lors des combats pour la libération de la ville en Août 1944). Le conseil municipal décide par la suite de poursuivre l'acquisition d'une partie des vasières du deuxième étang, dans le but et de supprimer le dépôt d'ordures en agglomération, et d'y créer une place publique sur environ 1ha 50. Les transactions à l'amiable n'aboutissant pas, il a fallu procéder par expropriation, opération qui a trainé en longueur. Toujours est-il que la place a été construite et enrobée. Ceci diminuait d'autant la surface "inondable" puisqu'en cas de crues l'eau flirtait avec le talus bordant le chemin, et remontait sur les vasières de la langue Est et les prés avoisinants.

A la même époque, le troisième étang "existait" et couvrait environ la surface sous eau actuelle plus celle remblayée pour l'aire de jeux de Pen-ar-Pont. Des bornes étaient bien visibles le long du sentier qui s'amorçait au sortir du "Bois d'Amour" et longeait les talus des propriétés de "Pen-ar-Pont / Poul-Aven", et de "Rosanduc". En fait, on pouvait, en sautant quelques talus bien marqués par les promeneurs atteindre Kérangoc et le Moulin Vert (ar Roudou-glaz).

Cette pièce d'eau était précédée en amont d'un marais bien vivant avec ses bouquets de saules et ses nombreux oiseaux. À un certain moment la rivière avait deux bras entourant une petite île, couverte de végétation, repaire des jeudis et jours de vacances pour les "aventuriers". Un petit tronc d'arbre, voire

les longerons d'une vieille barrière servaient de passerelle. Certains s'y faisaient frire des cuisses de grenouille, ou griller des châtaignes en saison, (Plus tard, il nous a été "conté" que des débrouillards profitants des événements de 1940, en rupture de scolarité régulière y avaient presque élu domicile, se faisant chauffer un bol de cidre en jouant aux cartes...). Qui à cette époque les y aurait déniché ?

Cette zone humide s'est considérablement réduite du fait des alluvions transportées par la rivière et ses petits affluents à la suite des arasements de talus. Les produits de curage du deuxième étang y ont été "pompés" il y a une douzaine d'années. Puis, sur ces terrains renforcés par des remblais plus consistants a été aménagée une aire de jeux. La zone de nappage en cas de crue a été considérablement réduite ; en effet, l'eau montait jusqu'aux talus des propriétés voisines et le cours de la rivière n'était pas envasé...

**22/03/2021 : document reçu de Jean-Claude CARON.**

**Récupéré - in extremis - lors du déménagement de l'Office de Tourisme de Rosporden, quelques années plus tôt...**

**Auteur : inconnu. Si vous vous reconnaissez, merci de vous manifester auprès d'HPPR. En attendant, grand merci à vous !**